



CAPTRAIN
FRANCE

COMMUNICATION AUX SALARIÉS

8 JANVIER 2026



NAO 2026 L'UNSA SIGNE L'ACCORD !

Le 17 décembre a eu lieu la dernière réunion des négociations annuelles.

CE QUE NOUS AVONS OBTENU

Une **augmentation générale des salaires** de 2,5 %.

Une **prime revalorisée** à 5 € pour les opérateurs travaillant en 3X8.

L'intégration de la **prime de renouvellement et de démarrage de contrat** soit 144 € brut/an pour les salariés éligibles.

L'intégration de la **prime conduite commerciale** à la hauteur de 75 €/mois pour les conducteur.

POURQUOI NOUS AVONS SIGNÉ ?

Avec une inflation 2025 estimée à 0.9%, cette AG de 2.5% représente un réel gain de pouvoir d'achat. A cette AG il faut noter que le salaire de base augmentera suite l'intégration de plusieurs primes, et de ce fait il en découle mécaniquement une augmentation des EVS (Prime ancienneté/ heures de nuit/ JF...) dépendant du salaire de base.

Ainsi cet accord va dans la notre volonté d'augmenter la rémunération de TOUS les agents et reprend certaines de nos revendications comme l'augmentation de la prime 3*8 et des frais professionnels.

Il est à noter que cet accord a été signé pour les 3 Organisations Syndicales et nous pouvons nous satisfaire de cette collaboration salariale.

L'augmentation des EVS :

- Panier : 7,40 €
- Panier en déplacement : 10,30 €
- Repas en déplacement : 20 €
- Ticket restaurant à 11.70€ avec prise en charge de 4.68€

Des chèques vacances :

- 130 € pour les agents de maîtrise et cadres
- 140 € pour les agents executions

Passage de l'**indemnité télétravail** à 22 € net.

J'adhère !
Pour soutenir
l'action syndicale,
c'est simple et réalisable
en quelques clics
seulement >



2^e

**syndicat
représentatif
de la branche
ferroviaire**



UNSA-FERROVIAIRE